

*Clermont-Ferrand, le 21 mars 2019*

Par courrier en date du 13 mars 2019, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Le Grand Clermont, délégués titulaires et suppléants, ont été convoqués le 21 mars 2019 à 18h00 en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (64 avenue de l'Union Soviétique – 63000 Clermont-Ferrand).

L'absence de quorum a été constatée.

Les membres de l'Assemblée seront convoqués à une date ultérieure selon l'article L212117 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour restera inchangé, à savoir :

- Procès-Verbal de la 90e séance du Comité Syndical ;
- Compte administratif 2018 ;
- Compte de gestion 2018 ;
- Affectation des résultats 2018 ;
- Cotisation 2019 ;
- Durée des amortissements ;
- Budget primitif 2019 ;
- Modification n°5 du SCoT ;
- Consultation d'un écologue pour le projet de voie verte ;
- Animation Leader 2018 ;
- Animation Leader 2019 ;
- Soutien à des actions de sensibilisation sur l'Allier portées par le CPIE ;
- Etude de mise en valeur agricole des coteaux ouest du Grand Clermont ;
- Soutien financier au démarrage opérationnel du projet CEPPIA ;
- Questions Diverses.

**Dominique ADENOT,**  
**Président.**

